

Témoignages

JOURNAL FONDÉ LE 5 MAI 1944 PAR LE DOCTEUR RAYMOND VERGÈS

N° 19629 - 76ÈME ANNÉE

« Isoler jusqu'à quand ? Après, ce n'est pas le virus qui va poser un problème, c'est l'économie, c'est la capacité de circuler », affirme l'ARS

Vivre sans le coronavirus en Nouvelle-Calédonie : la vérité qui dérange à La Réunion

Depuis le début de la pandémie de coronavirus, la stratégie décidée pour La Réunion n'a pas été d'empêcher le virus d'entrer. En mars, il était encore question de se préparer à une première vague causée par le retour de vacances de personnes ayant séjourné en France, où la pandémie commençait déjà à faire des ravages.

Puis furent mécaniquement appliquées les décisions pensées pour la situation en France : confinement pendant presque deux mois puis déconfinement. La levée de l'état d'urgence sanitaire le 11 juillet a entraîné un quasi-retour à la normale puisque les masques étaient enfin disponibles en quantité suffisante. C'est ainsi que le trafic aérien a été relancé, tandis que la rentrée s'est déroulée à la date prévue, deux semaines avec la France, permettant aux autorités parisiennes de tester en grandeur nature le protocole sanitaire mis au point pour la rentrée scolaire.

Toutes ces décisions ont eu une conséquence : la circulation du coronavirus à La Réunion.

Maintenant que le virus circule comme en France, la stratégie est la même qu'à 10.000 kilomètres d'ici : apprendre à vivre avec le virus.

Hier soir, dans la page spéciale du journal télévisé de Réunion Première, il était question de la situation en Nouvelle-Calédonie. Dans ce territoire de la République française, seuls 26 cas de coronavirus ont été répertoriés depuis le début de la pandémie. Cela s'explique par la compétence laissée aux habitants de ce pays en matière de politique sani-

taire. C'est ainsi que l'aéroport est fermé jusqu'à nouvel ordre à l'exception de vols réservés aux rapatriés ou à des personnes dont la présence est indispensable dans ce pays. A l'arrivée, avant d'embarquer, tous les passagers doivent présenter un test négatif. A l'arrivée, ils doivent respecter une quarantaine de deux semaines dans un hôtel avant d'être à nouveau testé, a rappelé le reportage.

Interrogé, le Président du Gouvernement de Nouvelle-Calédonie a expliqué que cette fermeture persistera tant qu'il sera nécessaire, car l'essentiel est de protéger la population. « Une politique efficace que le gouvernement compte bien poursuivre, pour protéger les insulaires », conclut le reportage.

L'ARS place l'économie avant la santé

Invité du journal, le Docteur François Chièze, chef du service de lutte épidémiologique à l'ARS de La Réunion, était ensuite interrogé : « pour éviter que le virus circule, est-ce que ce n'est pas ce que l'on aurait dû faire ? ».

C'est alors que ce haut fonctionnaire eut une réponse très surprenante de la part d'un médecin, dont la mission est précisément de soigner pour sauver des vies :

« Isoler jusqu'à quand ? Après, ce n'est pas le virus qui va poser un problème, c'est l'économie, c'est la capacité de circuler, c'est la base même de l'économie, c'est la base

même de la vie. A partir de ce moment-là, respectons ce qui est fait, mais cela ne pourra pas durer éternellement ainsi. Donc à ce titre, ce qui a été fait je le pense réellement correctement. On reste un département avec des taux relativement constants, si on compare avec d'autres départements d'outre-mer, la situation est cadrée ».

Pas de mort en Nouvelle-Calédonie

Rappelons malgré tout que ce qui a été fait « correctement » a entraîné la mort de 5 personnes à La Réunion, et la contamination de plus de 1400 personnes dans notre île parce que le virus est entré et circule.

Ceci confirme donc que la stratégie appliquée par la France aux Réunionnais vise d'abord à préserver l'économie et la capacité de circuler, c'est-à-dire de voyager avec un minimum de contraintes entre la France et La Réunion, plutôt que de combattre le coronavirus. En Nouvelle-Calédonie, la responsabilité sur ce point est entre les mains des élus et la stratégie est diamétralement opposée. Résultat : la Nouvelle-Calédonie peut faire l'économie des morts et de la vie avec le coronavirus. Sans doute est-ce une vérité qui dérange ceux qui sont responsables de la gestion de la crise sanitaire à La Réunion.

M.M.

Reprise de la production à l'usine de Brickaville

Renaissance d'une industrie sucrière à Madagascar

Jeudi à Brickaville, le président de la République malgache a participé à une cérémonie marquant la renaissance de l'industrie sucrière à Brickaville. Fermée depuis plusieurs années, cette usine a été réhabilitée et va permettre de réduire les importations de Madagascar. Avec son potentiel agricole, Madagascar peut devenir un pays exportateur de sucre, avec des conséquences pour La Réunion si l'idéologie dominante en matière de commerce reste le libre-échange, et donc la mise en concurrence des travailleurs.

Voici un extrait d'un article de Madagascar Tribune :

« La Société agricole sucrière malgache (SASM), anciennement SIRAMA de Brickaville, reprend officiellement service. La cérémonie de lancement de sa reprise officielle de production de sucre a eu lieu hier, en présence du président de la République, Andry Rajoelina, qui effectue également une tournée dans la partie Est de Madagascar. Cette réouverture intervient 16 mois après la dernière visite du chef de l'Etat sur ces lieux.

« C'est un défi de produire sur place les produits dont la population a besoin », a martelé Andry Rajoelina. Le chef de l'Etat ambitionne en effet de ne plus importer du sucre, grâce à la multiplication des industries sucrières dans le pays. L'objectif en est la réduction de prix de vente, pour en faire bénéficier la population. « J'espère que le sucre sera vendu moins cher à Brickaville, parce qu'il n'y aura pas de frais de transport, ni de douane avant sa distribution sur le marché », lance le président de la République.

La production de SASM est esti-

mée à 1 600 tonnes pour cette année. La reprise des activités de cette société permettra par ailleurs de nourrir environ 1 600 planteurs de canne à sucre. « Cette réouverture va permettre de créer des emplois », souligne Andry Rajoelina. Economiquement parlant, elle va également améliorer le pouvoir d'achat de la population et favorisera le commerce intérieur. Cela devra aussi occasionner l'installation de diverses infrastructures ».

Un nouveau producteur de sucre

Ce 3 août a donc marqué la renaissance de l'industrie sucrière de Madagascar, avec comme but de produire pour ne plus importer. 1.600 planteurs vont livrer cette année à l'usine de Brickaville.

Tout comme La Réunion et Maurice, Madagascar possède des terres favorables à la plantation de cannes à sucre. Alors que dans notre île et à Maurice, la fin des quotas et du prix garantis pose la question de la visibilité, Madagascar se fixe d'abord comme but de produire pour sa consommation intérieure. Or, l'usine de Brickaville n'est pas la seule qui peut repartir à Madagascar. De plus, la Grande île possède un foncier suffisant pour de grandes plantations mécanisables, avec donc un coût de production moins élevé que dans notre île. Ceci souligne donc que si la demande intérieure est satisfaite par la production locale, le sucre produit à Madagascar aura alors la possibilité de s'écouler sur le marché mondial. C'est donc la possible émergence d'un pays exportateur de sucre plus grand que la France à moins de 1000 kilo-

mètres de La Réunion.

Conséquences pour La Réunion

Rappelons que les accords commerciaux signés par l'Union européenne avec des pays du groupe PMA dont fait partie Madagascar permettent depuis 2009 à ces pays d'exporter vers l'Europe du sucre sans quota ni droit de douane, c'est l'accord « Tout sauf les armes ». Cet accord a entraîné la reconversion de l'industrie sucrière de Maurice en industrie de la canne, avec la fin de l'exportation du sucre roux en vrac, remplacé par le sucre blanc plus rémunérateur. Ceci n'a pas permis à nos voisins d'enrayer malgré tout le déclin de la canne à sucre.

Si à La Réunion, la logique du profit poussée à l'extrême entraînait la fermeture des deux dernières usines sucrières, Madagascar aurait le potentiel pour produire pour sa population et aussi pour les besoins des Réunionnais. C'est pourquoi il est important de sortir de cette logique ultra-libérale du libre-échange pour évoluer vers un co-développement durable de notre région. Au lieu d'être concurrents, les peuples de notre région produiraient des richesses complémentaires, ce qui permettrait à tous de progresser ensemble.

M.M.

Edito

Il y a 150 ans naissait une République coloniale

La France a commémoré hier le 150^e anniversaire de la fondation de la 3^e République, le 4 septembre 1870. Si elle avait été proclamée à l'Hôtel de Ville de Paris, c'est le Panthéon qui avait été choisi hier pour accueillir la commémoration présidée par le chef de l'État.

Pour de nombreux peuples situés sur tous les continents, cette date marque la fondation d'un régime : la République coloniale.

Cette 3^e République est née d'une défaite militaire. Il suffit que l'Empereur des Français fut fait prisonnier par les armées allemandes à Sedan pour que s'écroula un régime né d'un coup d'État militaire. Dès sa naissance, ce nouveau régime eut les mains souillées par la répression des Communes qui se constituèrent à Paris, Marseille, Lyon et d'autres villes de France. Sur les marches du Panthéon, un député qui soutenait la Commune dut se mettre à genou avant d'être exécuté, au nom de cette République. La Commune ne faisait que revendiquer une République sociale, qui fut reconstruite dans la Constitution de 1946.

Pour détourner « le Coq français » d'une volonté de revanche contre le jeune Empire allemand, ce dernier le laissa conquérir le second Empire colonial. En 1885, la République s'asseyait à la table du Congrès de Berlin où les empires et royaumes européens se partagèrent l'Afrique. 10 ans plus tard, bénéficiant de la neutralité du Royaume-Uni qui venait d'obtenir la possibilité de coloniser Zanzibar, et de l'Empire allemand qui avait sa zone au Tanganyika, la République avait les mains libres pour envahir Madagascar depuis ses têtes de pont de Mayotte et de La Réunion. Le Royaume de Madagascar fut détruit, remplacé par la colonie de Madagascar et de ses dépendances. Et pour « montrer l'exemple », le général Galliéni qui représentait la République dans la Grande île fit fusiller le prince Ratsimamanga et le ministre de l'Intérieur Rainandriamampandry, tandis que Ranavalona III était exilée ainsi que le Premier ministre.

Ailleurs en Afrique, la République occupait une grande partie de l'Ouest du continent, ainsi qu'une partie de la région centrale. Dans tous ces pays, la République mit en place le Code de l'indigénat, qui rétablissait de fait l'esclavage qui avait été aboli par une autre République en 1848. Ce régime permettait en effet aux colons et à la France de bénéficier du travail forcé.

Ainsi, le 4 septembre 1870 marqua la fin d'un régime impérial pour les Français, et le début de la République coloniale, qui fut le régime imposé à tous les pays occupés par les armées françaises. La vague de décolonisation s'accompagna de nouveaux rapports entre la Métropole et ses colonies. Le ministère des Colonies se scinda en ministère de l'Outre-mer et ministère de la Coopération. Mais les séquelles de la colonisation restent bien présentes, et constituent toujours un obstacle au développement des peuples qui souffrirent de la République coloniale.

M.M.

Témoignages

Fondé le 5 mai 1944 par le Dr Raymond Vergés
71^e année

Directeurs de publication :

1944-1947 : Roger Bourdageau ; 1947 - 1957 : Raymond Vergés ; 1957 - 1964 : Paul Vergés ; 1964 - 1974 : Bruny Payet ; 1974 - 1977 : Jean Simon Mounoussany
Amourdom ; 1977 - 1991 : Jacques Sarpédon ;
1991- 2008 : Jean-Marcel Courteaud
2008 - 2015 : Jean-Max Hoarau
2015 : Ginette Sinapin

6 rue du général Émile Rolland
B.P. 1016 97828 Le Port CEDEX
Rédaction
TÉL. : 0262 55 21 21 - E-mail : redaction@temoignages.re
SITE web : www.temoignages.re
Administration
TÉL. : 0262 55 21 21
Publicité : publicite@temoignages.re
CPPAP : 0916Y92433

Oté

Ranplas Sudel par in moun déor, mi pans pou vréman sa in sakrilèj

Mézami kosa i lé in sakrilèj ? Sa in outraj sa. Sudel la si tèlman travaye pou listoir La Rényon ; li l'avé si tan tèlman la fibr rényonèz ; li voulé si tèlman la promosyon bann rényoné ké mi konsidèr konm in outraj fé ranplas ali par in moun déor. Konm in sakrilèj.

Lo madam an késtyon, mi di ar mèm pa son nom-moin la tro pèr listoir i konfonn aèl avèk in moun in portan - vi landroi èl lé né, vi son santr d'intéré la pa la not, vi lo labsans in kordon onbilikal avèk nout péi, mi pans èl noré mèm pa du prezant in dosyé pou ranplas Sudel.. é linivèrsité si èl néna vréman bann lien avèk La Rényon, èl noré mèm pa du prann lo risk fé ranplas Sudel par in moun konmsa.

Défoi zot i koné koup par koté kan sa i plé azot.

Lé vré, an plis nou lé pou la réjyonalizasyon bann zanploi. Lé vré ni pans si néna in rényoné i yinbou okip in l'anploi kisoï gran kisoï pti, i fo done ali la priorité. Mé in moun konm Sudel avèk son rényonèzté shoviyé avèk son kor, in moun si konsyan la trète épi lésklavaz sé krime kont l'imanité, in moun la rovandik son kalité listorien La rényon, téi falé pa mète ali dann in konkirans konmsa-mèm si èl lé post mortem.

Ala lo madam mi ékri pa lo nom i pous an prosé in bann dalon pars soïdizan zot lé rasis alé oïr zot la défann la mémoïr nout dalon. Tribinal la anvoïe ali boulé, mé fourné konm èl i lé, i étonéré pa moin si èl i sar pa in zour rant an résidiv..si na poin pou bar son shomin.

Mé an atandan, bann gro boné linivèrsité, siouplé, arète krash dsi la tonm nout dalon !

Justin